

ANNEXE E

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN PUISSANCE
CONCILIATION DES DONNÉES**

CONFIDENTIEL

ANNEXE E

Conciliation des données en mégawatts pour la pointe 2010-2011

OFFRE	HQD (1)	NERC (2)	NPCC (3)	HQP (4)
Ressources d'Hydro-Québec Production		Notes A & B	Notes B	Note C
- Ressources disponibles existantes		39 490	39 394	39 559
- Puissance interruptible - HQP			500	500
- Nouvelles ressources planifiées à la prochaine pointe				
- Achats d'HQP				
- Engagements nets d'HQP - Hors-Québec		-505		
Ressources d'Hydro-Québec Distribution				
- Électricité patrimoniale	37 442			
- Contrats de long terme avec HQP incluant intégration éol.	1 306			
- Contrats de long terme avec des tiers	24	24	24	
- Achats de court terme	600	0	220	
- Électricité interruptible - HQD	571		850	
- Abaissement de tension	250		250	
A) Total Offre - incluant nouvelles ressources planifiées	40 193	39 009	41 238	40 059

DEMANDE	HQD (1)	NERC (2)	NPCC (3)	HQP (4)
Besoins du Distributeur				
- Besoins réguliers du Distributeur - réseau intégré	36 851	s/o	s/o	
- Besoins réguliers du Distributeur - incl. réseaux autonomes		36 945		
- Besoins québécois			37 528	
- Électricité interruptible - HQD		-850		
- Abaissement de tension		-250		
Engagements d'Hydro-Québec Production				
- Engagement relié à l'électricité patrimoniale				34 342
- Autres engagements envers HQD				1 172
- Engagements envers des tiers				912
- Consommation des centrales				102
- Puissance interruptible - HQP		-500		
B) Total Demande	36 851	35 345	37 528	36 528

C) Réserve disponible (A - B)	3 342	3 664	3 711	3 531
---	--------------	--------------	--------------	--------------

Notes :

Note (A): Dans les bilans déposés au NERC, les ressources permettant de réduire les livraisons d'électricité à la clientèle sont inscrites en réduction de la demande. En plus, les engagements d'HQP sur les marchés hors-Québec s'inscrivent en réduction des ressources disponibles. Finalement, les besoins et les ressources incluent les réseaux autonomes.

Note (B): Dans les documents du NERC et du NPCC, les bilans représentent l'équilibre offre-demande pour l'ensemble de la zone de réglage du Québec. Les ressources d'HQD et celles d'HQP sont donc agrégées.

Note (C): Dans le bilan présenté par HQP, la contribution en puissance propre à la production éolienne, estimée à 134 MW, est déduite des engagements d'HQP envers HQD.

Sources :

(1): Attestation de fiabilité du Distributeur - Mise à jour de la prévision de la demande de novembre 2010

(2): Winter Assessment 2010-2011, NERC, soumis en octobre 2010 et publié en novembre 2010

(3): 2010 Quebec Area, Interim Review of Resource Adequacy - NPCC, approuvé par le RCC en novembre 2010

(4): Suivi administratif des critères de fiabilité, novembre 2010, Annexe C, Bilan de HQP pour l'année 2010-2011